



OBJECTIFS :

- Assurer une prise en soins des personnes éloignées du système de santé.
- Travailler, dès l'admission, un projet d'orientation vers les dispositifs de droit commun pouvant répondre aux besoins en santé de la personne accueillie (Médecin Traitant, infirmiers libéraux, dentistes...).
- Prévenir la perte d'autonomie, limiter les incapacités et ainsi lutter contre l'isolement.



UNE ÉQUIPE DÉDIÉE :

- Directrice
- Infirmière coordonnatrice
- 4 infirmiers
- 2 aides-soignantes
- 1 psychologue
- 1 secrétaire
- 1 cheffe de service

Equipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité

ESSIP «PARCOURS»



CONTACT

ESSIP «PARCOURS»

93 rue Clémenceau
59430 Saint-Pol-sur-Mer

Tiffany VELGE

Infirmière coordonnatrice

par téléphone : **07 72 50 66 56**

ou par mail : **tvelge@afeji.org**

Valérie VASSEUR

Cheffe de service

par téléphone : **06 72 62 94 30**

ou par mail : **vvasseur@afeji.org**

www.afeji.org

Afeji TOUTES LES VIES
Hauts-de-France ONT LA MÊME VALEUR

Afeji TOUTES LES VIES
Hauts-de-France ONT LA MÊME VALEUR

Assurer une prise en soins
des personnes éloignées
du système de santé

Equipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité

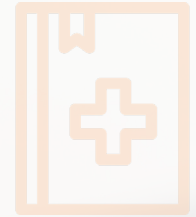
ESSIP «PARCOURS»





ESSIP «PARCOURS»

Equipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité



PUBLIC ACCOMPAGNÉ :

- Personnes en situation de grande précarité accueillies en structures d'accueil et d'hébergement (CHRS, CADA, Résidences accueil, SHU...)
- Personnes en situation de grande précarité à la rue, hébergement hôtelier, ACT ...



CRITERÈS D'ADMISSION :

- Situation sociale de grande précarité, personnes accueillies et hébergées au sein dispositif AHI, Accueil Hébergement et Insertion ». (CHRS, SHU, CADA...).
- Besoin de prestations en soins infirmiers (soins techniques, de base) attesté par une prescription médicale.



MISSIONS :

- Assurer des **soins infirmiers et d'hygiène générale** répondant aux besoins en santé de la personne accueillie 7 jours sur 7, 365 jours/an.
- Assurer un **maintien en hébergement**, retarder dans les meilleures conditions possibles une prise en charge en structure médicalisée, prévenir les hospitalisations ou raccourcir les séjours hospitaliers.
- Créer un lien de confiance avec la personne accueillie et ainsi l'accompagner vers **une autonomie dans la prise en charge de ses problématiques en santé**.
- Faciliter la **coordination du parcours de santé**, informer, orienter sur les acteurs de santé du territoire, favoriser la relation avec les professionnels de santé.
- Venir en appui des professionnels du secteur social dans **l'accompagnement de la personne accueillie sur le volet santé**.



RÔLE DE L'ESSIP :

- Intervenir auprès des personnes accueillies et hébergées dans le réseau AHI (Accueil Hébergement et Insertion) confrontées à un nonaccès ou à un accès limité aux dispositifs d'offre de soins en raison de leur grande précarité mettant à mal une prise en charge médicale optimale.
- Créer un lien de confiance afin d'accompagner vers une autonomie progressive en matière de prise en charge de leur santé, de recours à la prévention et aux soins.

Confiance

Autonomie

Santé

Prévention